



UFDD - Communiqué de presse N° 51 : Communiqué de l'UFDD relatif au rapport de concertation entre politico-militaires sur le principe de dialogue inclusif.

Le bureau exécutif de l'UFDD informe l'opinion nationale et internationale qu'il n'a jamais été consulté ni informé, officiellement ou officieusement, d'une quelconque rencontre avant la publication du projet de conférence du dialogue inclusive.

Le bureau exécutif avait constaté avec stupéfaction que depuis la fin du mois de mai 2020, un document (déclaration liminaire) engageant le mouvement UFDD circule dans les réseaux sociaux et associant l'organisation UFDD comme partie prenante de ce document.

L'UFDD informe ses militants et sympathisants qu'il n'est pas signataire de ce document et aucun des membres du bureau exécutif n'a été informé de cette démarche. Par conséquent, le bureau exécutif de l'UFDD ne se reconnaît pas dans ce rapport unilatéral.

Cependant, le bureau exécutif de l'UFDD reste toujours ouvert et disponible à toutes les initiatives pouvant aboutir à une alternance pacifique, et pour un dialogue inclusif intégrant toutes les sensibilités politiques et associatives du Tchad.

Fait à Paris le 03 juin 2020.

Pour le Bureau exécutif,

La haute représentation de l'UFDD en Europe

La communication & porte-parole du mouvement.

Assileck Hamata Mahamat


Le porte-Parole & Bureau
de la haute représentation
France/Europe de l'UFDD